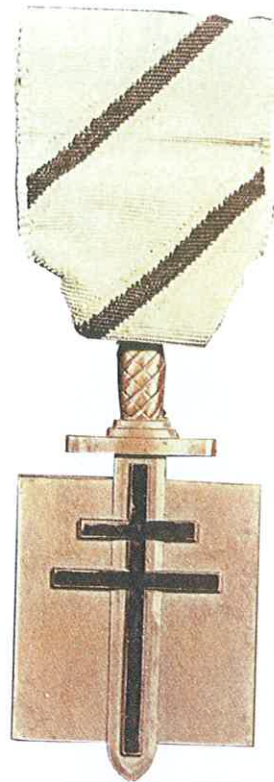


LES COMPAGNONS DE LA LIBERATION



Croix de Compagnon
Fabrication de Londres

Le 23 janvier 1946 - il y a deux tiers de siècle – paraissait un décret annonçant la forclusion des nominations dans l'Ordre de la Libération. En effet, le général De Gaulle quittait le pouvoir, excédé par le refus des crédits militaires et le retour des querelles de partis. Par ailleurs, début juin 2012, après la disparition de Robert Galley, il ne reste plus que 27 Compagnons vivants. Il est donc plus que temps de revenir sur cet ordre qui réunit l'antique tradition de la chevalerie et la volonté de résistance sous toutes ses formes.

Naissance et développement de l'Ordre

C'est l'ordonnance N°7 de la France Libre, datée de Brazzaville, le 16 novembre 1940, qui institue l'Ordre. Si l'on considère le texte dactylographié et corrigé, daté et signé de la main du général De Gaulle, en cinq articles l'essentiel se trouve dit. Il faut, cependant, pour en juger la portée, considérer le temps et le lieu. Si l'échec de la tentative de Dakar a douloureusement marqué un affrontement franco-français, le Tchad, le Cameroun puis l'Afrique équatoriale française passée à la France Libre le 29 août 1940, marquent l'existence neuve d'un territoire de la France Combattante. Et c'est à Brazzaville, capitale de l'AEF, qu'est signée cette ordonnance. Par ailleurs, dans la France occupée, se manifestent les premiers pas d'une résistance intérieure. Le défilé des lycéens et étudiants à l'Arc de triomphe le 11 novembre 1940, en est le premier acte, et les premiers mouvements comme le réseau du Musée de l'homme s'organisent. Il s'agit donc de rassembler tous ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, sont de fait unis dans le front du refus. D'ailleurs le même jour, est promulguée la déclaration organique du général De Gaulle comme chef de la France Libre face au régime de Vichy entré dans la collaboration avec l'entrevue de Montoire : il crée le Conseil de défense de l'Empire.

L'article un est le plus riche de sens et subira plusieurs remaniements. La première version envisage des « Croisés de la Libération ». C'est clairement placer l'ordre dans la tradition des ordres de chevalerie, et plus particulièrement l'Ordre de St Michel institué en 1469 par Louis XI, au moment où les ambitions du duc de Bourgogne menaçaient le royaume de France. La dénomination évolue ensuite, ce sont les « Croisés de la Délivrance », et enfin sur le conseil de René Cassin, rédacteur de l'ordonnance, et de Larminat, « Compagnons de la Libération », titre bien plus euphonique. La suite de l'article est encore bien plus révélatrice, puisqu'il s'agit de récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son empire. Il ne s'agit donc pas de récompenser des actes héroïques isolés mais un engagement continu pour la cause. On crée une élite, par une récompense exceptionnelle à la suite d'actions exceptionnelles. On retrouvera l'insistance sur ce point dans des ordonnances suivantes, comme celle du 7 janvier 1944 et celle du 4 mai 1944. Au total entre 1941 et 1946, sept ordonnances paraîtront. L'article suivant, en novembre 1940, définit l'ordre comme à classe unique ; tous les compagnons sont donc égaux, d'ailleurs le terme « compagnons » ne signifie-t-il pas étymologiquement « ceux qui partagent le même pain » ? Il existe de rares photos montrant le général De Gaulle portant lui-même la croix de compagnon.



Le général De Gaulle portant la croix de Compagnon

Ce n'est qu'en 1947 qu'il recevra le grand collier de l'Ordre. Jusqu'au 20 janvier 1946 seront remises 1059 croix — à 5 localités, à 18 unités combattantes (dont 5 groupes aériens), 238 à titre posthume, 105 à des individus qui mourront plus tard en service commandé, 693 survivants en 1945. Deux s'y ajouteront plus tard : Churchill en 1958, le roi George VI à titre posthume en 1960. L'article 3 attribue au seul général De Gaulle la faculté d'admission dans l'Ordre. Et jusqu'au 20 janvier 1946, tous les diplômes seront revêtus de sa signature. L'avant-dernier article prévoit les décrets d'application de cette ordonnance, qui paraîtront dès 1941. Enfin le dernier article envisage la publication de l'ordonnance au Journal officiel de la France Libre, ce qui sera fait dans le numéro du lundi 10 février 1941.

En effet, le décret du 29 janvier 1941 institue le Conseil de l'ordre, définit sa fonction et précise les caractéristiques de l'insigne. Le Conseil se compose alors des cinq premiers Compagnons nommés dans un éventail fort représentatif : il y a là le capitaine de vaisseau Georges Thierry d'Argenlieu, le « moine-soldat » rallié de juin 1940, Félix Eboué, gouverneur du Tchad et rallié d'août 1940. Un militaire et un civil, accompagnés d'Emmanuel d'Harcourt, un grand nom mais aussi un grand blessé de la bataille de Dunkerque, puis l'officier de marine marchande Edouard Popieul et l'aviateur Henri Bouquillard qui ne tardera pas à disparaître dans le ciel. Le 31 janvier suivent 5 décorés à titre posthume. Le rassemblement, c'est aussi celui des vivants et des morts dans un même combat. Le même 29 janvier, un décret fixe l'attribution de la croix à des étrangers. Ils seront 52, de 23 nations. En avril 1941, on peut distribuer au camp de Qastina, les premières croix. A la suite de la première campagne de Lybie, 30 marsouins sont décorés. S'instaure alors le cérémonial qui deviendra vite un rituel : « Nous vous reconnaissons comme notre Compagnon pour la libération de la France, dans l'honneur et par la victoire ».

Ensuite les nominations de Compagnons seront en progression constante : 153 en 1941, 72 en 1942, 93 en 1943. Puis 192 en 1944, 476 en 1945 et 68 pour le seul mois de janvier 1946. 7 Compagnons figurent parmi les fusillés du Mont Valérien. 7 sont appelés à siéger en tant que Compagnons dans l'Assemblée consultative du Gouvernement provisoire de la République. Un décret fixe la place de la croix immédiatement après la Légion d'honneur.

La croix de Compagnon, son diplôme, la médaille non portable

Le dessin de l'insigne est dû au capitaine Tony Mella, qui, fut également l'auteur de la médaille de la Résistance. C'est ensuite à Joseph Hackin, commandant de l'état-major du général à Carlton Garden, qu'échut la tâche de prospecter pour la fabrication de l'insigne de Compagnon. Celui qui fut d'abord un brillant archéologue spécialiste de l'Afghanistan partage avec sa femme, Marie Hackin, sous-lieutenant du Corps féminin de la France Libre, le privilège d'être le seul couple où mari et femme sont Compagnons. Il déposa un appel d'offres auprès de cent bijoutiers de Londres. Six projets furent retenus et, en final, c'est la maison John Pinches qui réalisa l'insigne. A l'avant, un glaive dont la lame est large de 7 mm est figuré en pal sur un bouclier haut de 33 mm et large de 30 mm. La poignée du glaive fait office de bélière. Le revers comporte en lettres de 7 mm, la devise latine « En sauvant (ou en conservant) la patrie il a remporté la victoire ». A l'ensemble guerrier de l'avant (complété par une croix de Lorraine émaillée ou peinte en noir), le revers apporte un complément, un but et une certitude. Signalons aussi qu'on a fait souvent contresens en confondant le verbe servare (conservé, sauver) et servire (être au service de, servir). La fabrication anglaise se reconnaît par un ruban vert clair non moiré, coupé par deux diagonales noires, suivant l'usage de certaines médailles anglaises, comme la DFC.



Croix de Compagnon, fabrication Monnaie de Paris

Les exemplaires frappés après le 25 août 1944, par la Monnaie de Paris comportent un ruban de 37 mm vert plus ou moins profond et moiré avec deux liserés noirs verticaux larges de 4 mm et, à l'intérieur, deux minces filets de 1 mm. Nous n'entrerons pas dans des détails infinis sur les différences de frappes ou de rubans locaux.

Pour chaque Compagnon, il fut établi un diplôme d'apparence fort classique. Le premier modèle est décerné au nom du général De Gaulle « chef de la France Combattante, Président du Comité national » et donne nom, fonction, date et lieu de naissance de l'impétrant, ainsi que la date de nomination dans l'Ordre. Il est établi à Londres avec, naturellement, la signature autographe du général.

Dans un second modèle, le général est devenu simplement « Chef des Français libres ». Le document commence par la date du décret de nomination, puis énumère les deux ordonnances constitutives (du 16 novembre 1940 et du 7 janvier 1944) et l'identité du Compagnon se réduit à son nom et à sa fonction.

Fig. 1

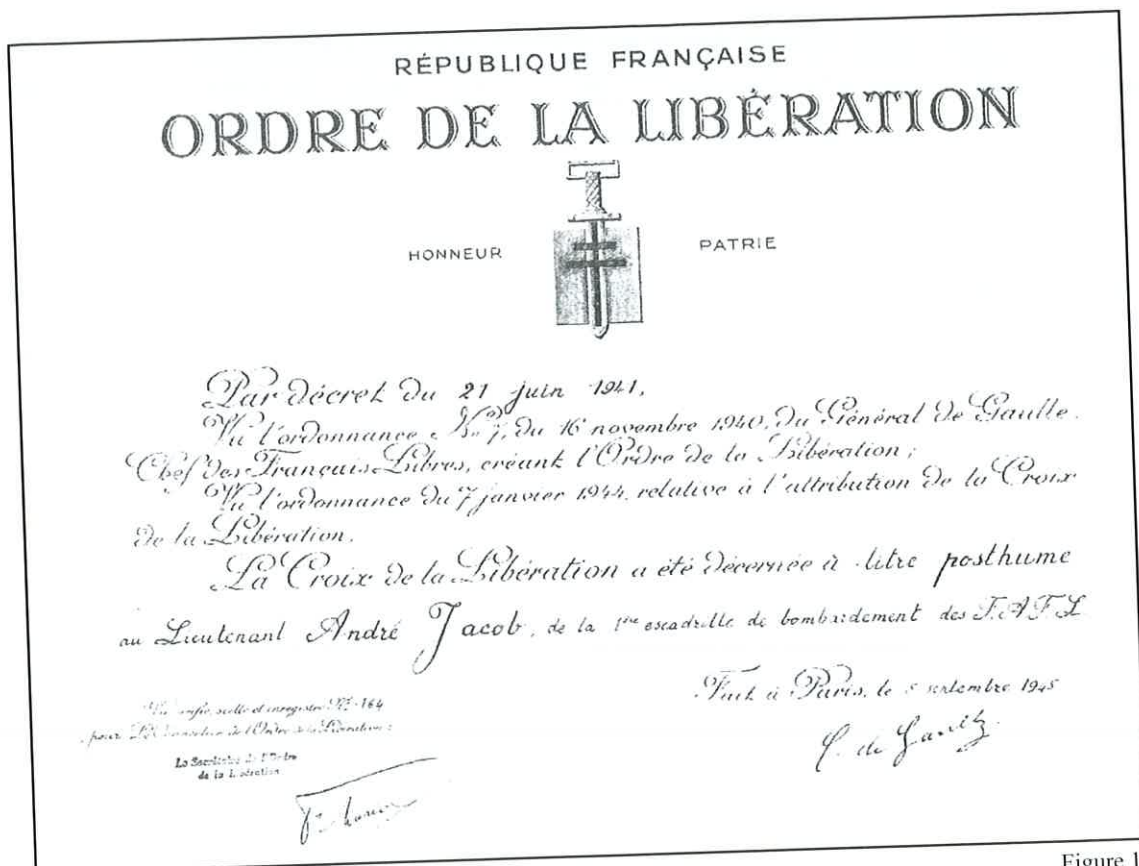


Figure 1



Figure 2

Deux types de diplôme : pendant la guerre et dans les années 1960



Drapeau d'une unité décorée

Enfin dans les années 1960 - puisqu'il comporte en bas les signatures du secrétaire de l'Ordre, Jules Muracciole, et du chancelier, Hettier de Boislambert, à côté du sceau de l'Ordre - fut adopté un modèle fort esthétique avec une nouvelle numérotation D'un format de 38 X 28 mm, il se caractérise par un encadrement de 2 cm vert et noir, aux couleurs du ruban. A l'intérieur d'une représentation du collier du Grand Maître, figurent date du décret et nom du titulaire.

Fig. 2

Il ne faut pas oublier de mentionner la médaille de table en argent, portant sur la tranche gravés en lettres de 2 mm, le nom du Compagnon et la date du décret de nomination. Au module de 68 mm, elle pèse 180 g. Sur la tranche, elle est poinçonnée de la corne d'abondance de la Monnaie et du mot « argent ». Il en existe des exemplaires en bronze également attribués sur la tranche. Ces différences inciteraient à faire remonter pareils exemplaires peu après la forclusion de l'Ordre, en 1946, à un moment où les incertitudes monétaires firent monter la valeur des métaux précieux.

L'avvers de la médaille, en fort relief, joue sur deux plans : deux mains crispées font sauter les barreaux d'une prison, et à l'arrière-plan se détache le profil d'une Marianne au bonnet phrygien - ceci symbolise la Résistance intérieure, le revers symbolisera les Forces françaises combattantes. En effet, il figure une croix de Lorraine verticale faisant voler en éclats une croix gammée posée à l'horizontale. Accompagnent la croix de Lorraine les millésimes 1940-1945 et la devise latine de l'Ordre. De la même façon à l'avvers, figure la formule finale de l'habituelle phrase de réception dans l'Ordre.

Fig. 3

Enfin, au milieu de l'avvers, on lit la signature de l'artiste, J H Coeffin*. Chaque médaille fut remise dans un écrin de cuir marron décoré au petit fer, au format 97 x 97 mm².

L'exemplaire présenté ici fut remis au médecin commandant André Brunel, du 1er RMSM, Compagnon en date du 7 mars 1945, au moment où les forces françaises franchissent le Rhin. En fait, bien longtemps avant, médecin militaire en poste à Djezirek, au nord-est de la Syrie, il est de ces Français qui, de tout le Moyen-Orient, rallient les Anglais au camp de Moasca sur le canal de Suez, pour continuer le combat. Il va alors faire partie d'une colonne - un bataillon de tirailleurs et une unité de fusiliers-marins - qui, depuis le Cameroun, va rallier le Gabon à la France libre. A partir de 1942, il accompagne les spahis.



Figure 3. Avers, revers et tranche d'une médaille de Compagnon

*Josette Coeffin née Hébert (Rouen 1908-Neuilly s/Seine 1973) élève du grand sculpteur Charles Despiau, fut surtout célèbre dans le domaine de la médaille où elle réalisa environ 200 pièces, en 1955 la médaille officielle du président Coty et en 1962 celle du général De Gaulle.

Il est deux manières de porter la croix de Compagnon, illustrées par les deux portraits que nous présentons. Dès le début et encore dans les années 1980, il était d'usage de la porter avec plein ruban, brochant sur la barrette de petits rubans des autres décorations. En témoigne le portrait du général Philibert Collet. Etant commandant, il passa dans la nuit du 21-22 mai 1941, en Syrie aux côtés des Forces françaises libres, accompagné de 450 cavaliers tcherkesses.

Fig. 4

L'autre manière, très classique, apparaît dans le portrait de l'amiral Cabanier au début des années 1960, avant qu'il ne devienne Grand chancelier de la Légion d'honneur dont il est alors Grand officier. Il porte la croix de Compagnon après la Légion d'honneur et avant les croix de guerre 1939 et TOE, et bien sûr la médaille de la Résistance 1er degré ; suivent la croix du combattant volontaire et la médaille des services volontaires dans la France libre. Le tout constitue un bon exemple de l'ordre hiérarchique des distinctions. Compagnon en date du 25 mai 1943, il était en juillet 1940, lieutenant de vaisseau commandant le Rubis qui de retour de Narvik, choisit de continuer le combat.

Fig. 5



Figure 4



Figure 5

Deux Compagnons : le général Philibert COLLET en 1945 et l'amiral CABANIER au début des années 1960

Qui sont les Compagnons ?

Dès 1941, c'est le Conseil de l'Ordre qui examine les dossiers de candidature avec tout un système de bonifications pour services rendus et c'est le général qui prend la décision finale. Il arrive qu'à la fin d'une campagne, un certain nombre de croix soit mis en jeu. Ainsi un certain nombre de Compagnons viennent de la Légion étrangère et ont passé par l'expédition de Narvik, d'où la grande diversité des nationalités parmi les Compagnons. Il y a ceux qui viennent de pays ayant souffert des différentes formes du fascisme comme l'Italie de Dino del Favero ou Gustavo Camerini, avocat milanais, ou l'Espagne de Jaime Turrel y Turrull.

D'autres viennent de pays absorbés par le 3e Reich, comme l'Autrichien Hermann Eckstein, le Polonais Zygmund Blednicki, les Tchèques Otto Wagner ou Edward Vasak. D'autres ont vu leur pays occupé en 1940 par les troupes allemandes, tels les Belges Bonte, Verstraete, le Hollandais Jan Doornik, le Luxembourgeois J.B.Ney. On trouve aussi des individus venus personnellement s'engager comme l'Américain John Hasey ou le Suisse Rudolf Eggs. Par ailleurs les Compagnons sont de tous âges. Le jeune Lazare Pykowicz est décoré à 17 ans, après 3 ans dans la Résistance intérieure, en 1945 dans le bureau du proviseur de son lycée professionnel. A l'autre bout de la chaîne, on peut citer Edouard Ahnne, 78 ans, conseiller du gouverneur des Etablissements de l'Océanie, qui amena le ralliement des îles à la France libre en 1940, Compagnon en 1943. D'ailleurs les combattants issus de l'Empire tiennent une place non négligeable. On compte déjà un chef coutumier d'une île d'Océanie, Teriieroo a Teriierooiterai, qui contribua à la création du Bataillon du Pacifique. Et par ailleurs, à côté de Dominique Kosseyo, onze autres tirailleurs africains furent nommés Compagnons. Les descendants des grands chefs de 1914-1918 ont aussi leur place dans l'Ordre : à côté d'un petit-fils du Maréchal Foch, on y voit l'aviateur François Fayolle, petit-fils du Maréchal et Stanislas Mangin, un des fils du général. Certaines personnalités du monde civil ont leur place, tel Mgr Jules Saliège qui, à Toulouse, dénonça en chaire la déportation des Juifs par Vichy. Les écrivains sont représentés tel Jean Cassou membre de la Résistance intérieure dès le début, ou parmi les forces combattantes, Romain Gary. On peut aussi considérer dans des cas rares des familles ou des fratries de Compagnons : à côté du futur Maréchal Leclerc on trouve son cousin Pierre de Hautecloque, tous deux Compagnons en 1941. Et que dire des trois Astier de la Vigerie, Henri le résistant d'Alger, François le général aviateur, Emmanuel le journaliste ?

Cependant on remarque une nette sous-représentation des femmes parmi les Compagnons : elles ne sont que 6 dont 2 seulement sont survivantes en 1945. Elles ont payé le prix fort et figurent parmi les 238 Compagnons à titre posthume, avec Berthy Albrecht personnalité du mouvement « Combat » et Simone Michel-Lévy du réseau des PTT. On peut également dire que dans cette catégorie, la Résistance intérieure est bien présente, avec le général Delestraint ou Honoré d'Estienne d'Orves. Ceci vaut également dans la liste des 105 Compagnons morts au champ d'honneur ou en service commandé, où entre autres figure Pierre Brossolette. Mais le plus frappant, c'est le nombre d'aviateurs disparus au combat, comme l'as René Mouchotte ou les officiers du Normandie-Niemen, le commandant Tulasne, le sous-lieutenant Littolf, tous trois disparus en 1943. Quant à la liste des 693 survivants, elle amène des remarques : d'abord 75 % des Compagnons s'engagèrent dès 1940 et 90 % jusqu'à 1942. Des officiers supérieurs comme le futur Maréchal Juin ne furent pas Compagnons. Par contre on y retrouve tous les grands chefs historiques comme le général Diego Brosset mort fin 1944, le général de Monsabert ou le général aviateur Martial Valin. Et par suite de la rapide forclusion en janvier 1946, il se trouve que 75 % des Compagnons sont issus des FFL. La Résistance intérieure est toutefois bien présente avec des grands noms comme Rol-Tanguy, chef FFI de Paris, Mompezat chef des Corps-francs de la Montagne Noire ou Georges Guingouin en Limousin.

Conclusion : une ouverture sur l'avenir de l'Ordre

En 1946, ils étaient 693 Compagnons vivants, mais les rangs s'éclaircissent progressivement. En ce début de XXIème siècle, les chanceliers se succèdent : général Jean Simon jusqu'en 2002, général de Boissieu, Pierre Messmer, professeur François Jacob et depuis 2011 Fred Moore, étudiant en 1940, qui rejoignit Londres dès l'appel du 18 juin. Chaque fois que le 18 juin les réunit à la cérémonie du Mont Valérien, les Compagnons sont de moins en moins nombreux : 550 au milieu des années 1970, ils sont 312 au 45e anniversaire de la libération de Paris, 140 en décembre 2000, 74 d'un âge moyen de 88 ans en 2007, 27 en juin 2012. Le jour viendra où le dernier Compagnon occupera le 17e caveau au Mont Valérien.

Cet événement ne mettra pas fin à la vie de l'Ordre, une loi votée à l'unanimité, le 26 mai 1999, apporte la solution : quand le nombre des Compagnons deviendra inférieur à 15, ceux-ci viendront s'intégrer dans le Conseil national des communes Compagnons créé par le chancelier Jean Simon en 1981, alors dirigé par un délégué national nommé. Et l'Ordre survivra.

Il ne nous reste plus qu'à céder la parole à Malraux, lui-même Compagnon :

Dans le silence, le dernier Compagnon retrouvera le premier Compagnon. Et avant que l'éternelle histoire se mêle à l'éternel oubli, l'ombre étroite qui s'allongera lentement sur la France aura encore la forme d'une épée.

Gérard LAUREAU

Bibliographie

- Michel André : L'admission dans les grands ordres de chevalerie aujourd'hui – 1981
- Arnaud Chaffanjon : Les grands ordres de chevalerie – 1977 – T.1 p.117-132
- Général Joseph Ingold : Mémorial des Compagnons tombés entre 1941 et 1945
- Jean-Christophe Notin : 1061 Compagnons – 2004
- Articles de J. Muracciole, secrétaire général et Vl. Trouplin, conservateur du musée de l'Ordre